

Présentation générale

Les génisses laitières sont l'avenir du troupeau. Maîtriser sa stratégie de renouvellement permet de réduire les coûts et l'impact carbone de son élevage. L'équipe Réseaux d'Élevage Bovin Lait des Hauts-de-France s'est penchée sur la question avec les calculs des coûts de renouvellement sur la campagne 2022.



Élevages bovins lait en région Hauts-de-France

Zoom sur les coûts de renouvellement 2022 en Hauts-de-France

DÉFINITION

Le coût de renouvellement se calcule sur une année et s'exprime en €/génisse vêlée et en €/1 000 L.

$$\begin{aligned} & \text{Coût de production des génisses}^1 \\ & + \\ & \text{Coût d'achat de vaches ou de génisses} \\ & - \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} & \text{Produits des réformes} \\ & (\text{ventes de vaches ou de génisses} + \text{pertes} \\ & \text{vaches et génisses}) \end{aligned}$$

¹ Le coût de production d'une génisse de la naissance au vêlage = Coût alimentaire + Frais d'élevage + Prix de cession du veau + Charges de structure

CONJONCTURE 2022

La flambée des matières premières en 2022 impacte fortement les résultats de coût de renouvellement. En effet, les réformes ont été très bien valorisées avec un prix de la viande pour toutes les catégories animales ayant atteint des niveaux records à plus de 4 €/kg. Les co-produits et concentrés n'ont pas été épargnés par la hausse avec des tourteaux de soja à plus de 500 €/t en conventionnel.

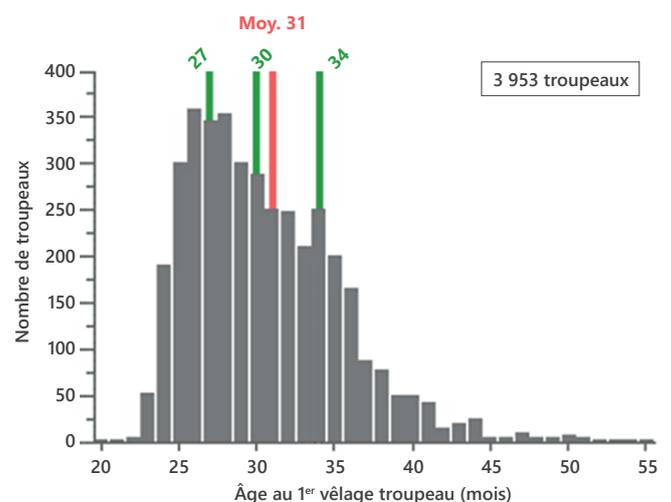


CONTEXTE RÉGIONAL

L'âge moyen au premier vêlage varie fortement entre les élevages. La moyenne régionale en élevage laitier est de 31 mois en 2021-2022 (semblable à la moyenne nationale). Un quart des élevages de la région ont un âge au premier vêlage inférieur à 27 mois et un quart supérieur à 34 mois. Pourtant les vêlages tardifs peuvent montrer des limites : effectif d'animaux à nourrir et à loger plus important, plus de surfaces fourragères, augmentation du risque de sur-engraissement avec une baisse de la fertilité, des difficultés de vêlage, etc. **Un des points importants est de définir un objectif d'âge au premier vêlage en cohérence avec le système fourrager de l'exploitation** (valorisation des surfaces en herbe).

Figure 1

Âge moyen au 1^{er} vêlage dans le troupeau (extraction RepeScope pour les Hauts-de-France 2021-2022)

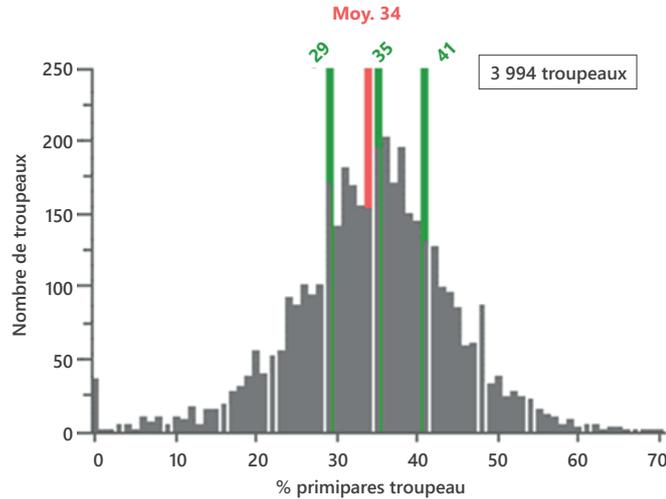


Le **pourcentage de primipares** moyen des troupeaux laitiers en Hauts-de-France est de 34 %. Un quart des élevages de la région ont un taux de renouvellement inférieur à 29 % et un quart supérieur à 41 %. Plusieurs stratégies d'élevage des génisses sont

possibles, mais les génisses ne doivent pas induire le nombre de réformes. La maîtrise du taux de renouvellement, tout en gardant une marge de sécurité, influe directement le coût de renouvellement en fonction du prix des réformes.

Figure 2

Pourcentage moyen de primipares dans le troupeau
(extraction Reproscope pour les Hauts-de-France 2021-2022)



Échantillon étudié* :

31

exploitations laitières dont

25 en production conventionnelle

6 en agriculture biologique

Âge moyen au 1^{er} vêlage

29,5 mois

Taux de renouvellement

36 %

*Les chiffres présentés n'ont pas vocation de références mais sont un constat sur un échantillon de fermes des Réseaux d'Élevage Bovin Lait des Hauts-de-France.

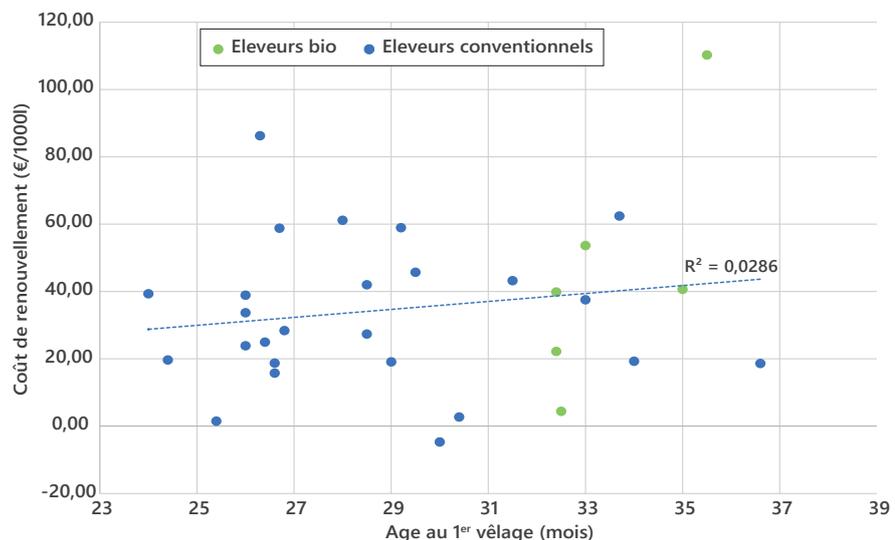
COÛT DE RENOUVELLEMENT ET ÂGE AU 1^{ER} VÊLAGE

Si d'après la bibliographie, l'abaissement de l'âge au 1^{er} vêlage permet de diminuer le coût de renouvellement, l'observation de notre échantillon sur le graphique ne montre pas de lien. On observe que les 18 exploitations avec un âge au 1^{er} vêlage inférieur à 30 mois ont un coût de renouvellement moyen de 34 €/1 000 L alors que les 13 exploitations avec un âge au 1^{er} vêlage supérieur à 30 mois ont un coût de renouvellement moyen de 38 €/1 000 L.

En ce qui concerne le mode de production, les 6 éleveurs bio se distinguent avec un âge au 1^{er} vêlage moyen de 33,5 mois contre 28,5 mois pour les 25 éleveurs conventionnels. Le coût de renouvellement des éleveurs bio est de 45 €/1 000 L, soit pratiquement le double des éleveurs conventionnels à 33 €/1 000 L. Cela est lié à la productivité des vaches.

Figure 3

Relation entre le coût de renouvellement et l'âge au 1^{er} vêlage
(échantillon de fermes suivies dans les Réseaux d'Élevage Bovin Lait Hauts-de-France)



COÛT DE PRODUCTION D'UNE GÉNISSE VÊLÉE

Le coût de production d'une génisse vêlée est composé de 4 postes de charges : le coût alimentaire, le prix de cession du veau, les frais d'élevage et les charges de structure. Celui-ci varie entre 54 €/1 000 L et 147 €/1 000 L.

Les charges de structure de l'atelier lait (mécanisation, bâtiment, foncier, travail dont charges salariales et rémunération de l'exploitant et frais de gestion) représentent en moyenne 550 €/génisse vêlée.

Méthode de calcul du poste de charge de structure :

$$\text{charge de structure lait X} \frac{(\text{nombre d'UGB génisse X 0.5})}{(\text{nombre d'UGB génisse X 0.5} + \text{nombre d'UGB VL})}$$

(source : Réussir l'élevage des génisses laitières de la naissance au vêlage, édition avril 2013).

Le poste le plus important est le coût alimentaire des génisses avec une moyenne de 714 €/génisse. Celui-ci est composé du coût des fourrages (pâturé et récolté), des concentrés (dont CMV) et de la phase lactée (poudre de lait ou prix moyen du lait pour le lait entier). Une variabilité plus importante est observée sur ce poste.

Les deux derniers postes de charge sont les frais d'élevage (calculés au prorata des UGB) et le prix de cession du veau (prix moyen des ventes de veau de l'année) avec des moyennes respectives de 155 €/génisse et 87 €/génisse.

Coût de production
moyen du groupe

1 895
€/génisse

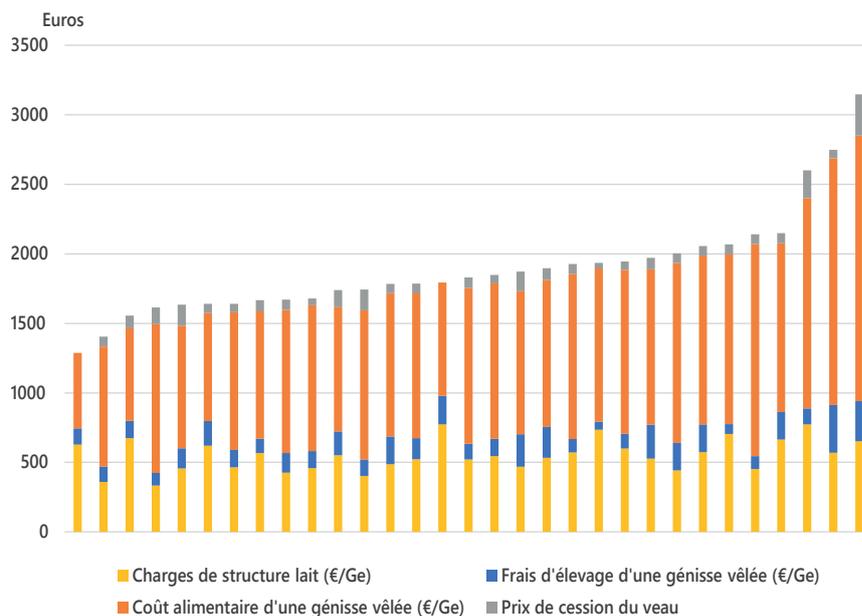
Différence de coût
alimentaire

1 680
€/génisse
entre le minimum
et le maximum

Figure 4

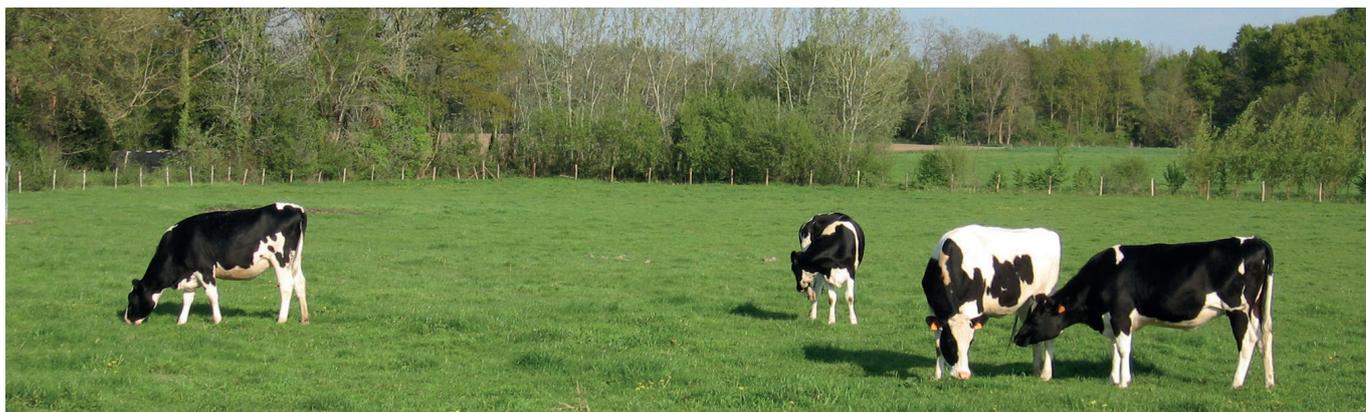
Coût de production d'une génisse vêlée

(échantillon de fermes suivies dans les Réseaux d'Élevage Bovin Lait Hauts-de-France)



Parmi les charges de structure est comptabilisé le travail. Au-delà d'un coût, il s'agit aussi de prendre en compte les conditions et le volume de travail lié à l'élevage des génisses. En effet, le temps de travail pour les veaux est souvent sous-estimé. Pourtant il représente environ 20h/génisse (de la naissance au 1^{er} vêlage). Ce poste est très variable suivant : le nombre d'élèves (taux de renouvellement, âge au 1^{er} vêlage, délégation

des génisses, ...) ; l'aménagement des bâtiments (nursery, DAL, taxi-lait, ...) ou le type d'alimentation (nombre de repas, type de lait, type de ration, ...). En plus des impacts sur la charge de travail, la stratégie de renouvellement influe sur l'organisation et la planification du travail ainsi que la pénibilité physique. Par exemple, des niches à veaux extérieures suivent les conditions de travail plus difficiles par mauvais temps.



EN SAVOIR PLUS

- Reproscope : l'observatoire de la reproduction des bovins en France <https://idele.fr/reproscope>



- Réussir l'élevage des génisses laitières de la naissance au vêlage, édition avril 2013



- Étude du coût de renouvellement en élevage bovin lait sur le GEDA du Haut-Pays, 2021, Hugo MARTEL.

COÛT ALIMENTAIRE DES GÉNISSES

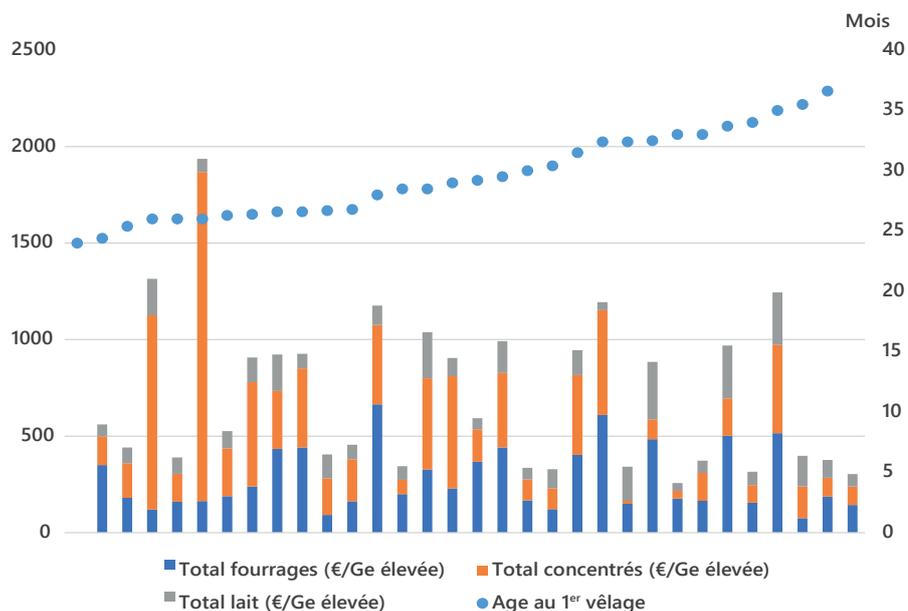
Avec une stratégie de renouvellement, que ce soit en vêlage précoce ou tardif, le coût alimentaire d'une génisse est proche. En effet, en vêlage précoce, le surcoût de la ration, souvent plus riche en concentrés, est compensé par une durée d'élevage plus courte. À

l'inverse, en vêlage tardif, on valorise plus de surfaces fourragères mais sur une durée plus longue. Les écarts entre les exploitations de l'échantillon s'expliquent davantage par la stratégie d'alimentation des génisses que par l'âge au vêlage.

Figure 5

Coût alimentaire détaillé (€/Ge élevée)

(échantillon de fermes suivies dans les Réseaux d'Élevage Bovin Lait Hauts-de-France)



Rédaction : Anthony Chemin (Chambre d'agriculture de la Somme) - Gaëtan Leborgne (Chambre d'Agriculture de l'Aisne) - François Foulon (Chambre d'Agriculture de l'Oise) - Héloïse Berat (Chambre d'Agriculture du Nord - Pas-de-Calais) - Gwendoline Elluin (Institut de l'Élevage).
Conception : Beta Pictoris - **Mise en Page :** Corinne Maigret (Institut de l'Élevage).
Crédit photo : Chambre d'agriculture - Julien Jurquet (Institut de l'Élevage).

Août 2024 - Référence idele : 0024 601 032

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE

